

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SAINTES - 1708 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/02/2026 - 790 - 2009 B 00375 - 508 946 944 - A.D.R.P

Déposé le 06/02/2026
N° RCS 2009B375
N° de dépôt 790

A.D.R.P.

Société à responsabilité limitée au capital de 6.750,00 euros
Siège social : 1 Rue Goulebenèze - 17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE
508 946 944 RCS SAINTES

AFFECTATION DES RESULTATS
Comptes clos le 30 septembre 2025

Proposition d'affectation des résultats / Extrait du rapport

8. PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

8.1 Affectation du résultat

L'affectation des résultats proposée est conforme à la loi et aux statuts de la société.

Constatant que la réserve légale est intégralement dotée, nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à **147.626 euros** de la manière suivante :

Bénéfice..... 147.626 €

- A titre de distribution de dividendes, à l'associée unique de 140.000 €
- Aux réserves ordinaires, le solde 7.626

Résolution votée de l'affectation des résultats / Extrait des décisions ordinaires annuelles de l'associée unique du 12 janvier 2026

TROISIEME DECISION - AFFECTATION DES RESULTATS

3.1. Affectation du résultat

L'associée unique,

Constatant que la réserve légale est intégralement dotée,

DECIDE d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à **147.626 euros** de la manière suivante :

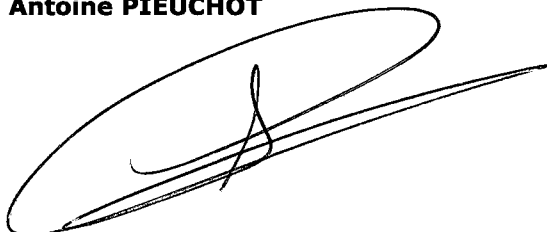
Bénéfice..... 147.626 €

- A titre de distribution de dividendes, à l'associée unique de 140.000€
- Aux réserves ordinaires, le solde 7.626 €

Pour extrait certifié exact,

Le gérant

Antoine PIEUCHOT



Déposé le
N° RCS
N° de dépôt

A.D.R.P.

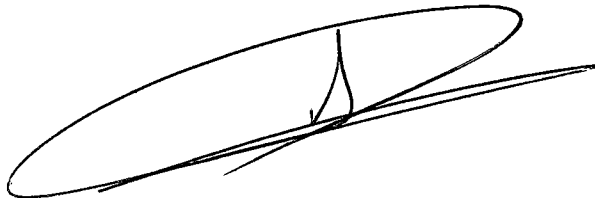
Société à responsabilité limitée
au capital de 6.750,00 euros
Siège social : 1 Rue Goulebenèze
17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE
508 946 944 RCS SAINTES

COMPTES CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2025

**COMPTES SOUMIS A L'APPROBATION
DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 12 JANVIER 2026**

Pour copie certifiée conforme

Le Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a series of horizontal strokes.

Antoine PIEUCHOT

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	630.00	394.00	236.00	446.00
	Fonds commercial (1)	264 395.00		264 395.00	244 395.00
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	92 682.87	82 762.99	9 919.88	7 562.39
	Autres immobilisations corporelles	34 919.59	32 160.46	2 759.13	4 172.38
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 749.19		2 749.19	3 552.87
	Total II	395 376.65	115 317.45	280 059.20	260 128.64
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	14 083.05		14 083.05	14 631.53
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances	136 352.48		136 352.48	141 026.49
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	52 420.00		52 420.00	51 300.00
	Disponibilités	311 190.15		311 190.15	263 983.74
	Charges constatées d'avance (3)	1 965.40		1 965.40	857.30
	Total III	516 011.08		516 011.08	471 799.06
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		911 387.73	115 317.45	796 070.28	731 927.70

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

2 749.19

10

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 750) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 750.00	6 750.00
	Réserves		
	Réserve légale	750.00	750.00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	506 440.19	489 442.19
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	147 626.24	116 997.77
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	661 566.43	613 939.96
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		12 090.27
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	22 960.59	27 613.10
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 550.29	27 113.37
	Dettes fiscales et sociales	70 992.97	51 171.00
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	134 503.85	117 987.74
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	796 070.28	731 927.70

(1) Dont à moins d'un an

134 503.85 117 987.74

AP

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	245 025		20 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	93 378		6 072
Installations générales agencements aménagements divers	30 877		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 043		
TOTAL	128 298		6 072
Prêts, autres immobilisations financières	3 553		2 749
TOTAL	3 553		2 749
TOTAL GENERAL	376 875		28 822

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			265 025	265 025
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		6 768	92 683	92 683
Installations générales agencements aménagements divers			30 877	30 877
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 043	4 043
TOTAL		6 768	127 602	127 602
Prêts, autres immobilisations financières		3 553	2 749	2 749
TOTAL		3 553	2 749	2 749
TOTAL GENERAL		10 320	395 377	395 377

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		184	210		394
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		85 816	3 715	6 768	82 763
Installations générales agencements aménagements divers		27 835	860		28 695
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 912	553		3 466
TOTAL		116 563	5 128	6 768	114 923
TOTAL GENERAL		116 747	5 338	6 768	115 317
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	210				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 715				
Instal.générales agenc.aménag.divers	860				
Matériel de bureau informatique mobilier	553				
TOTAL	5 128				
TOTAL GENERAL	5 338				

Ad

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 749	2 749	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 072	3 072	
Groupe et associés	126 770	126 770	
Débiteurs divers	6 510	6 510	
Charges constatées d'avance	1 965	1 965	
TOTAL	141 067	141 067	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	700	700		
Fournisseurs et comptes rattachés	40 550	40 550		
Personnel et comptes rattachés	20 526	20 526		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 193	28 193		
Impôts sur les bénéfices	10 209	10 209		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 873	8 873		
Autres impôts taxes et assimilés	3 192	3 192		
Groupe et associés	22 261	22 261		
TOTAL	134 504	134 504		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 090			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	10.0000	750		75	675

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
restaurant	244 395			244 395	
Total	244 395			244 395	

Le fonds commercial est constitué par les éléments incorporels du fonds de commerce qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparée au bilan, et qui concourent au maintien ou au développement du potentiel d'activité de l'entreprise.

La valeur brute correspond à la valeur d'acquisition ou à la valeur d'apport. Les fonds créés par l'entreprise elle-même ne sont pas immobilisés. La valeur d'inventaire est égale à la valeur actuelle, définie comme la valeur la plus élevée de la valeur vénale (valeur de réalisation nette des coûts de sortie) ou de la valeur d'usage.

La durée d'utilisation du fonds commercial est présumée non limitée.

Le test de dépréciation obligatoire à la clôture de chaque exercice comptable n'a pas conduit à une dépréciation.

Ad

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 551
Dettes fiscales et sociales	35 880
Total	45 431

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 965
Total	1 965